

## CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

MARDI, LE 31 OCTOBRE 2023, À 10 H 00  
PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS – AMPHITHÉÂTRE HYDRO-QUÉBEC

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Vérification du *quorum*
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> novembre 2022
5. Affaires découlant du procès-verbal
6. Rapport de la Présidente du Conseil d'administration
7. Finances
  - 7.1 Lecture et adoption du rapport du Comité de vérification
  - 7.2 Présentation des états financiers 2022-2023
  - 7.3 Prévisions budgétaires pour l'année 2023-2024
  - 7.4 Nomination des membres du Comité de vérification
8. Rapport d'activités des comités
  - 8.1. Comité d'entraide
  - 8.2. Comité d'information
  - 8.3. Comité d'information sur les régimes de retraite
  - 8.4. Comité de recrutement
  - 8.5. Comité de soutien informatique
  - 8.6. Comité des activités sociales, culturelles et sportives
  - 8.7. Comité des avantages sociaux
  - 8.8. Comité des statuts
9. Mandat des administrateurs de l'Association
  - 9.1. Rapport du Comité des élections
  - 9.2. Élection des administrateurs
10. Cotisation annuelle

Résolution adoptée par le Conseil d'administration de l'ARUL lors de la réunion tenue le 21 août 2023 :

*Étant donné la bonne santé financière de l'ARUL, et l'importance de poursuivre les objectifs de l'Association, le Conseil d'administration recommande à l'Assemblée générale de maintenir la cotisation à son niveau actuel, soit à 36 \$ par année, pour la prochaine année débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2024.*

*Adopté à l'unanimité*
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

  
Zita de Koninck  
Secrétaire

## **Renseignements importants**

Le présent rappel est assorti du procès-verbal de l'AGA 2022 et des documents pertinents à l'étude du point 7 de l'ordre du jour. Ces documents pourront être consultés sur le site Web de l'ARUL, de même que disponibles au secrétariat de l'ARUL.

### **Invitation spéciale : Rencontre avec la Rectrice à 9 h 30**

Juste avant l'Assemblée générale annuelle, de 9 h 30 à 10 h, la Rectrice, Sophie D'Amours, viendra rencontrer les membres de l'ARUL. Elle s'entretiendra avec vous de sujets vous concernant. Suivra une période de questions. L'ARUL vous convie à cette rencontre tout-à-fait exceptionnelle! Nous pourrions vous accueillir à l'amphithéâtre Hydro-Québec dès 9 h.

### **Invitation à partager le repas du midi**

À la suite de votre participation à l'Assemblée générale annuelle vous êtes invités au restaurant le Pub universitaire du pavillon Alphonse-Desjardins. L'Association assumera le coût du repas (à l'exception des boissons alcoolisées). Pour ce repas, veuillez-vous inscrire avant le 25 octobre à 23 h 59 sur le site Web : [Dîner à la suite de l'Assemblée générale annuelle \(ulaval.ca\)](https://ulaval.ca)

Nous vous rappelons que si vous souhaitez assister au discours de la Rectrice, vous pouvez profiter de la période de gratuité du stationnement qui s'applique de 7 h à 9 h 30 au niveau 00 du pavillon Alphonse-Desjardins. Par la suite, soit de 9 h 30 à 14 h l'ARUL se charge d'en défrayer le coût. Veuillez inscrire sur une fiche placée sur le tableau de bord de votre voiture : **Réunion de l'ARUL.**